

# BACCALAUREAT GENERAL

SESSION 2006

---

## SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Série : ES

---

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures  
COEFFICIENT : 7

---

# Obligatoire

**L'usage de la calculatrice est strictement interdit**

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

## Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte dans la notation de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### SUJET

**Dans quelle mesure la lutte contre les inégalités est-elle justifiée dans les sociétés démocratiques contemporaines ?**

#### DOCUMENT 1

Dans l'évolution de l'idée démocratique à l'époque moderne, on peut schématiquement distinguer trois phases. La démocratie a d'abord été considérée comme un moyen de la liberté. C'est à ce titre qu'elle s'est introduite dans les institutions sous sa forme exclusivement politique. Elle fut ensuite tenue pour un instrument de la justice, ce qui, outre les changements que cette interprétation entraînait dans l'organisation politique, provoqua son extension aux rapports économiques et sociaux. Enfin, et c'est l'étape dans laquelle sont engagées les sociétés hautement développées, la démocratie tend à assurer le contrôle de la collectivité sur la croissance économique et, à la limite, sur le bon usage de la prospérité. [...]

Ce sont les transformations de la société qui ont provoqué l'enrichissement de l'idée démocratique. Tel type de société s'accompagne d'une forme de démocratie qui sera considérée comme insuffisante dans un autre milieu et à une autre époque.

Georges Burdeau, article « Démocratie », *Encyclopaedia Universalis*.

#### DOCUMENT 2

En pratique, personne ne revendique l'égalité. Personne n'ose réclamer l'égalité des niveaux de vie, d'éducation, de loisirs, etc. « L'égalitarisme », montré du doigt par certains, est destiné à servir d'épouvantail : en agitant la crainte du « nivellement » on justifie encore plus d'inégalités. Nos sociétés ne recherchent pas l'égalité tout court, mais bien l'égalité « juste » que certains appellent « des chances » et ne combattent pas l'inégalité, mais l'inégalité « injuste ».

Pourquoi ? Parce que nous ne sommes pas dans une société d'abondance où l'on peut totalement se passer de travail, et où ce travail reste très majoritairement une contrainte. Les ressources sont limitées et il faut bien les répartir. En attendant d'atteindre l'abondance, nos sociétés admettent les inégalités et qu'il est « juste » de partager la richesse en fonction des « efforts », du « travail » ou du « mérite ». Si ce n'était pas le cas, il y aurait de grandes chances pour que l'on se heurte au problème de la production des richesses, chacun ayant intérêt à laisser l'autre travailler à sa place.

Louis Maurin, article « Pourquoi accepte-t-on les inégalités ? », <http://www.inegalites.fr>, *Observatoire des inégalités*, 22 décembre 2003.

### DOCUMENT 3

Certes, les hommes sont égaux dans leurs droits fondamentaux (droit d'être libre et, donc, droit de posséder le fruit de ses activités), mais ils ne sont pas identiques et c'est cette diversité qui les rend solidaires. L'homme est fondamentalement un être social, parce qu'il nourrit sa diversité de celle des autres. L'individualisme, auquel on reproche fréquemment de prôner le repli sur soi-même, est au contraire fondé sur la reconnaissance des liens sociaux de l'individu, car il défend le caractère unique de chaque homme, en même temps que son égale dignité. Et ceci n'exclut pas, bien sûr, les actes de générosité volontaire comme le montre la persistance des liens familiaux.

Or, à partir du moment où l'on accepte de modifier ce qui résulte des activités individuelles, on porte atteinte à ce qui en est la source même, c'est-à-dire les droits individuels. Une politique de transferts forcés, sous prétexte d'égaliser les résultats de l'activité humaine, consiste à prendre par la force des ressources à ceux qui les ont créées pour les donner à ceux qui ne les ont pas créées.

Pascal Salin, « Vive l'inégalité ! », *Le Monde*, 10 juillet 1990.

### DOCUMENT 4

#### Espérance de vie\* des hommes et des femmes à 35 ans, par période et catégorie sociale (en années)

	Cadres et Professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Agriculteurs	Artisans, commerçants chefs d'entreprises	Employés	Ouvriers	Inactifs non retraités	Ensemble
<b>Hommes</b>								
1976-1984	41,5	40,5	40,5	39,5	37,0	36,5	27,5	38,0
1983-1991	43,5	41,5	41,5	41,0	38,5	37,5	27,5	39,0
1991-1999	46,0	43,0	43,5	43,0	40,0	39,0	28,5	41,0
<b>Femmes</b>								
1976-1984	47,5	46,5	45,5	46,0	45,5	44,5	44,5	45,0
1983-1991	49,5	48,0	47,0	47,5	47,5	46,5	45,5	46,5
1991-1999	50,0	49,5	48,5	49,0	48,5	47,0	47,0	48,0

Christian Monteil et Isabelle Robert-Bobée, « Les différences sociales de mortalité : en augmentation chez les hommes, stables chez les femmes », *INSEE Première*, n°1025, Juin 2005

\* espérance de vie à 35 ans : nombre moyen d'années qui restent à vivre pour un homme ou une femme à partir de 35 ans

## DOCUMENT 5

### Part des femmes candidates et élues à l'Assemblée nationale (en %)

Années	Part des femmes parmi les candidats	Part des femmes parmi les élus
1958	2,3	1,3
1962	2,4	1,7
1967	2,9	1,9
1968	3,3	1,7
1973	6,6	1,7
1978	16,3	4,0
1981	13,1	5,5
1986	25,1	5,8
1988	11,9	5,6
1993	19,5	5,9
1997	23,2	10,8
2002	39,3	12,1

INSEE, <http://www.insee.fr>, *Femmes et hommes - Regards sur la parité*, 2004.

## DOCUMENT 6

La discrimination positive repose sur un principe de base relativement simple : « instituer des inégalités formelles pour lutter contre des inégalités de fait ». Cela revient, en effet, à accorder à certaines fractions de la population un traitement plus favorable – donc nécessairement différent – pour tenter d'installer une égalité réelle.

[...] A la suite d'émeutes raciales particulièrement violentes et du mouvement en faveur des droits civiques, les programmes appelés *affirmative action*\* se multiplient aux Etats-Unis. [...] Les Afro-américains, les « Hispaniques », les femmes, les descendants des autochtones et parfois les Asiatiques bénéficient d'un dispositif visant à les aider à rattraper leur retard dans le monde de l'éducation (admission dans les universités), et en termes d'emploi. Remédier à la sous-représentation statistique de ces groupes passe alors principalement par l'établissement de quotas (places et contrats réservés).

Eric Kessler, « La discrimination positive aux Etats-Unis et en France », *Ecoflash*, N°193, décembre 2004.

\*ou discrimination positive en français

## Question de synthèse étayée sur un travail préparatoire

*Il est demandé au candidat :*

1. *de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
2. *de répondre à la question de synthèse :*
  - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,*
  - *en faisant appel à ses connaissances personnelles,*
  - *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

*Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.*

*Il sera tenu compte dans la notation de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

### THEME DU PROGRAMME Internationalisation des échanges et mondialisation

#### **I. TRAVAIL PREPARATOIRE (10 points)**

- 1) Pourquoi le coût de la main-d'œuvre n'est-il pas un critère suffisant pour décider d'une implantation industrielle ? (**document 1**) (2 points)
- 2) Que signifient les chiffres en gras dans le **document 2** ? (1 point)
- 3) A quelle cause principale peut-on attribuer les investissements directs à l'étranger (IDE) entrant dans les pays développés ? (**document 2**) (1 point)
- 4) Les IDE aboutissent-ils nécessairement à une création nette d'emplois dans les pays qui les accueillent ? (**document 3**) (2 points)
- 5) En quoi les IDE peuvent-ils « perpétuer une spécialisation peu favorable au développement » ? (**document 3**) (2 points)
- 6) Quelles évolutions observez-vous entre 1995 et 2004 sur le **document 4** ? (1 point)
- 7) Quelles peuvent être les conséquences de la concurrence fiscale ? (**document 4**) (1 point)

#### **II. QUESTION DE SYNTHESE (10 points)**

**Après avoir montré que les déterminants des investissements directs à l'étranger sont multiples, vous analyserez les effets de ces investissements dans les pays qui les accueillent.**

## DOCUMENT 1

Il n'est pas étonnant, ni surtout irrationnel, que des firmes s'établissent dans des régions où les coûts sont apparemment défavorables. Dans ce cas, l'accent est mis plutôt sur la continuité de leur propres actifs <sup>(1)</sup> et des ressources (en main-d'œuvre, tissus de firmes, variété des inputs <sup>(2)</sup>, instituts de formation et de recherche, collectivités, banques, réseaux de conseils, etc.) de leurs lieux d'implantation afin de s'octroyer des avantages technologiques décisifs et d'assurer la permanence de ces avantages dans le temps. La compétence de la main-d'œuvre dans cet univers peut être autrement plus décisive, malgré son coût, que les économies réalisées dans un univers à l'éducation appauvrie et au personnel instable.

Y. Crozet et alii, *Les grandes questions de l'économie internationale*, Nathan, 2003.

<sup>(1)</sup> actifs : ensemble des capitaux matériels, immatériels et financiers engagés dans la production

<sup>(2)</sup> inputs : facteurs de production

## DOCUMENT 2

### Flux d'IDE en milliards de dollars courants

	Entrées d'IDE		Sorties d'IDE	
	2001	2003	2001	2003
1. Pays développés	571,5	366,6	658,1	569,6
dont				
Union européenne	357,4	295,2	429,2	337,0
Japon	6,2	6,3	38,3	28,8
Etats-Unis	159,2	29,8	124,9	151,9
2. Pays en développement	219,7	<b>172,0</b>	59,9	<b>35,6</b>
dont				
Afrique	19,6	15,0	n.d	1,3
Amérique latine et Caraïbes	88,1	49,7	12,0	10,7
Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est	102,2	96,9	45,1	23,5
3. Europe centrale et orientale	26,4	21,0	3,5	7,0
Monde (1+2+3)	817,6	559,6	721,5	612,2

CNUCED, *rapport sur l'investissement dans le monde*, 2004.

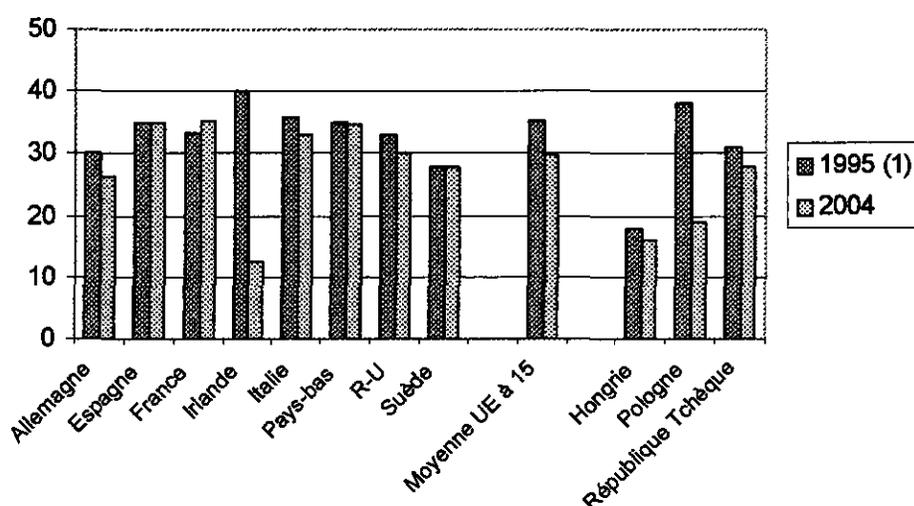
### DOCUMENT 3

Les investissements directs à l'étranger (IDE) des firmes multinationales (FMN) sont pourvoyeurs d'emplois, de transferts de technologies et alimentent un courant d'exportations. [...] Mais ces effets bénéfiques sont incertains : les emplois créés peuvent être inadaptés à la main-d'oeuvre disponible des PED ; les transferts de technologies ne sont pas garantis : d'abord du fait de la réticence des firmes ; ensuite parce qu'ils nécessitent des capacités locales, financières, humaines., qui ne sont pas toujours réunies. En outre, l'implantation de firmes multinationales génère des exportations mais également des importations en provenance de la maison mère et/ou d'autres filiales ; elle peut aussi conduire à des faillites de producteurs locaux. De plus, ces capitaux privilégient les zones les plus dynamiques (par exemple, Singapour, l'Indonésie, la Chine, le Mexique et le Brésil...) ; en revanche, les zones les moins avancées (Afrique subsaharienne en particulier) sont délaissées. Enfin, les IDE peuvent perpétuer une spécialisation s'avérant peu favorable au développement [...]. Cependant, ce scénario n'est pas inéluctable. La Corée du Sud, par exemple, a pu contrôler et canaliser l'essor des filiales étrangères dans le cadre d'une stratégie d'industrialisation impulsée par l'État.

S. D'Agostino, *La mondialisation*, Bréal, coll. Thèmes et débats, 2002

### DOCUMENT 4

Taux d'impôts sur les sociétés (impôt en % des bénéfices réalisés)



Conseil des impôts, *la concurrence fiscale et l'entreprise*, vingt-deuxième rapport au Président de la République, 2004.

(1) Données de 1997 pour la Hongrie, la Pologne et la République Tchèque